

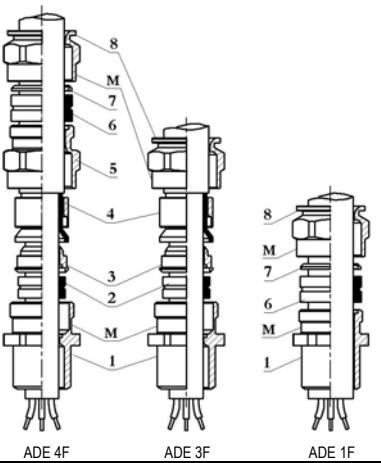
COOPER Menvier COOPER Crouse-Hinds

CAPRI MAINTIEN L'ENERGIE ELECTRIQUE

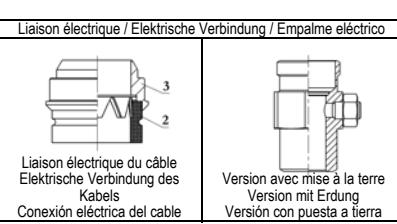
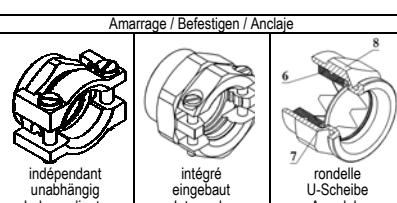
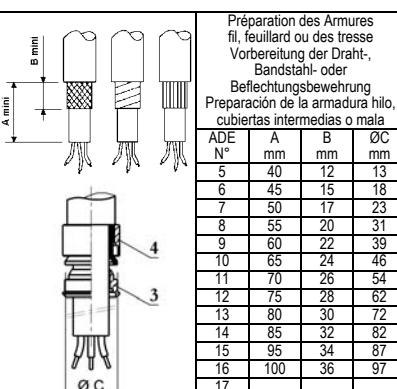
ADE

FRANÇAIS	GERMAN	SPANISH
M Marquage Ex	M Ex-Kennzeichnung	M Marcado Ex
1 Corps	1 Körper	1 Cuerpo
2 Bague interne	2 Innenring	2 Anillo interno
3 Foulard	3 Druckring	3 Anillo de compresión
4 Bague d'amarrage	4 Befestigungsring	4 Anillo de anclaje
5 Chapeau interne	5 Innenskappe	5 Capuchón
6 Bague externe	6 Außenring	6 Anillo externo
7 Grain	7 Einsatzring	7 Anillo interno
8 Chapeau externe	8 Außenskappe	8 Capuchón externo

Assemblage / Montage / Montaje



Couples de serrage / Anziehdrehmomente / Par de apriete			
ADE N°	Corps 1 Körper 1 Cuerpo 1	Chapeau 5 Kappe 5 Capuchón 5	Chapeau 8 Kappe 8 Capuchón 8
4	4,5		7,5
5	7	12,5	12,5
6	11,5	17,5	17,5
7	18	25	25
8	34	35	35
9	45	45	45
10	60	60	60
11	80	80	80
12	100	105	105
13	140	145	145
14	180	180	180
15	240	240	240
16	290	290	290
17	365	365	365



FRANÇAIS

Déclaration CE de conformité des entrées de câble de type ADE

Nous

Capri-Codec SAS 36-40 rue des Fontenils
F-41600 Nouan-Le-Fuzelier FRANCE

téléphone : +33 (0) 54 95 24 00

Déclarons que :

Les entrées de câble ADE et leurs accessoires satisfont aux dispositions de la Directive du Parlement Européen et du Conseil :

Directive 94/9/CE : « Directive ATEX ».

sont conformes aux normes suivantes :

EN 50014 : Règles générales

EN 50016 : Suppression interne

EN 50018 : Enveloppe antidiéflagrante

EN 50019 : Sécurité augmentée

EN 50020 : Sécurité intrinsèque

EN 50281-1-1 : Poussière combustible

EN 50262 : presse-étoupe pour installations électriques

Information complémentaire :

Année de qualification du marquage « CE » : 2000

Notification de l'évaluation relative à la qualité de production :

N° LCIE 00 ATEX Q 8005

Attestation d'examen CE de type :

N°LCIE 97 ATEX 6008 X

Délivrées par le LCIE, organisme notifié n° 0081 :

LCIE 33 avenue du Général Leclerc

F 92260 Fontenay-aux-Roses FRANCE

Instructions ADE

Fabricant : CAPRI

Type : ADE

1 Marquage

-CC-CAPRI-C_0081-ATEX-ADEn-04-04

-CC-CAPRI-C_0081-97ATEX6008X-ADEn-72-20 04

-CC-CAPRI-C_0081-97ATEX6008X-ADEn-72-20 04

-II2GD-EEExdIICExell-

Le marquage de la classe de température et du numéro de fabrication ne sont pas nécessaire pour les entrées de câbles.

Le marquage des bagues d'étanchéité permet de déterminer l'utilisation appropriée. Ex. ADE 7e & 8i, bague pour gaine externe de câble sur ADE n°7 et pour gaine interne de câble sur ADE n°8.

2 Installation

Ces "entrées de câble Ex" de catégorie 2 pour industries de surface groupe II, sont conçues pour être installées en :

- atmosphère explosive gazeuse "G" en zones 1 et 2;

- atmosphère explosive poussiéreuse "D" en zones 21 et 22.

Elles sont certifiées :

- EExplI, EExelI, EExilla, EExIIB, EExIIC, EExdIa ou

EExdIb, sans limitation de volume;

- EExdIc pour volume interne libre inférieur ou égale à 2000 cm³.

3 Mise en service

La température doit être comprise entre,

- 40°C et + 100°C avec bague noire en Néoprène,

- 70°C et + 220°C avec bague rouge en Silicone.

Les membranes intérieures des bagues doivent être totalement enlevées.

A basse température les bagues durcissent. Il peut être nécessaire de les maintenir à 20°C pendant 24 h et de les malaxer juste avant de serrer l'entrée de câble.

4 Utilisation

4.1 Générale

Ces entrées de câbles Ex sont sans arête coupante et sont apprivoisées pour les câbles sans armure, les câbles sous tresse et les câbles avec armure feuillard ou fil. Chaque entrée de câble n'admet qu'une seule bague d'étanchéité interne spécifique en élastomère de 5mm de hauteur axiale minimale non comprimée. Les dimensions maximales et minimales des câbles sont spécifiées sur la documentation. Elles sont réalisées pour résister à une énergie de choc de 7 joules.

Les éléments métalliques extérieurs peuvent être réalisés en laiton, en acier inoxydable ou en bronze. Ces différents matériaux peuvent être bruts ou traités.

Tous les éléments métalliques ne contiennent pas, en poids, plus de 6% de magnésium.

4.2 Avec câble non armé

- ADE 1F : L'étanchéité doit être réalisée sur la gaine étanche du câble.

- ADE 3F : Avec ce modèle, les dimensions maximales et minimales des câbles sont celles spécifiées dans la colonne "gaine interne" sur la documentation.

- ADE 4F : idem ci-dessus. De plus, sur des câbles à double gaines, une étanchéité supplémentaire peut être réalisée sur la gaine externe.

- Pour les ADE 3F et ADE 4F, le dispositif d'amarrage de l'armure n'est pas utilisé mais doit être laissé à l'intérieur de l'entrée de câble.

4.3 Avec câble armé

- ADE 1F : L'étanchéité doit être réalisée sur la gaine interne étanche du câble. L'amarrage du câble et la continuité électrique de l'armure sont assurés par un dispositif d'amarrage de l'armure à l'intérieur de l'entrée de câble. De plus, l'étanchéité peut être réalisée sur la gaine externe du câble. Un système d'amarrage selon 4.4 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, cette entrée de câble peut être utilisée sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 3F : Idem ADE 4F sans étanchéité sur la gaine externe du câble.

- ADE 4F : Ici, il n'y a pas de système de reprise d'armure. L'étanchéité doit être assurée sur la gaine interne du câble. Si l'étanchéité est réalisée sur la gaine externe du câble, utiliser uniquement sur des enveloppes "e", "i" ou "p".

- ADE 3F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : Idem ADE 4F sans étanchéité sur la gaine externe du câble.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe II. Si un système d'amarrage selon 4.4, 4.5 et/ou 4.6 ci-dessous est employé, ces entrées de câbles peuvent être utilisées sur toutes les installations de Groupe II.

- ADE 4F : L'amarrage de l'armure n'est pas réalisé, un amarrage adéquat du câble doit être assuré par l'utilisateur. Dans ce cas, ces entrées de câble peuvent être utilisées seulement dans les installations fixes du Groupe